20	27/08/2020	BE 0459.851.759	17	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20456.00430	A 1.1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **AQUATEL**

Forme juridique: Société privée à responsabilité limitée

Adresse: Avenue de Spa N°: 91 Boîte:

Code postal: 4802 Commune: Heusy

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Liège, division Verviers

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise: BE 0459.851.759

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts: 15-04-2008

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du: 12-06-2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du: 01-01-2019 au 31-12-2019

Exercice précédent du: 01-01-2018 au 31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 6.2, A 6.5, A 6.6, A 6.7, A 6.9, A 7.2, A 8, A 9, A 10, A 11, A 13, A 14, A 15, A 16, A 17, A 18, A 19

Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

WEERTS Jean-Marc

Rue de l'Usine 15
4802 Heusy
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise*,

B. L'établissement des comptes annuels*,

C. La vérification des comptes annuels et/ou

D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
RENE FAYEN SRL BE 0452.838.065 Avenue des Nations Unies 20 4800 Lambermont BELGIQUE	2211553EFF94	A B
Représenté directement ou indirectement par **FAYEN** Jean-François Expert-Comptable Rue de Battice 28 4800 Petit rechain BELGIQUE	121812F75	

* Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**789.963**	**740.654**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	**1.535**	**804**
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**742.449**	**693.871**
Terrains et constructions		22	299.727	306.210
Installations, machines et outillage		23	302.722	325.812
Mobilier et matériel roulant		24	138.171	59.492
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	1.829	2.357
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**45.979**	**45.979**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**1.038.756**	**995.973**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**224.269**	**137.431**
Stocks		30/36	224.269	137.431
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**621.536**	**667.273**
Créances commerciales		40	443.316	518.959
Autres créances		41	178.220	148.314
Placements de trésorerie		50/53	**869**	**869**
Valeurs disponibles		54/58	**181.203**	**177.957**
Comptes de régularisation		490/1	**10.879**	**12.443**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**1.828.719**	**1.736.627**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**854.421**	**771.098**
Capital		10	**20.000**	**20.000**
Capital souscrit		100	20.000	20.000
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**811.624**	**728.758**
Réserve légale		130	2.000	2.000
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	28.493	30.627
Réserves disponibles		133	781.131	696.131
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	**6.934**	**3.452**
Subsides en capital		15	**15.863**	**18.888**
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	**58.244**	**58.955**
Provisions pour risques et charges		160/5	**55.000**	**55.000**
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	40.000	40.000
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5	15.000	15.000
Impôts différés		168	**3.244**	**3.955**
DETTES		17/49	**916.054**	**906.574**
Dettes à plus d'un an	6.3	17	**190.644**	**166.381**
Dettes financières		170/4	190.644	166.381
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	190.644	166.381
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	**725.410**	**740.193**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	80.097	61.542
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	307.194	261.236
Fournisseurs		440/4	307.194	261.236
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	148.517	152.705
Impôts		450/3	79.798	97.919
Rémunérations et charges sociales		454/9	68.719	54.786
Autres dettes		47/48	189.602	264.710
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**1.828.719**	**1.736.627**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute d'exploitation	(+)/(-)		9900	970.545	973.923
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A		
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.4	62	485.788	438.395
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	290.117	261.247
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4	25.604	5.647
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	16.619	7.808
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A		473
Bénéfice (Perte) d'exploitation	**(+)/(-)**		9901	**152.417**	**260.353**
Produits financiers		6.4	75/76B	**4.979**	**7.832**
Produits financiers récurrents			75	4.979	7.832
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B		
Charges financières		6.4	65/66B	**21.489**	**15.562**
Charges financières récurrentes			65	21.489	15.562
Charges financières non récurrentes			66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	**(+)/(-)**		9903	**135.907**	**252.623**
Prélèvements sur les impôts différés			780	**711**	**710**
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	**(+)/(-)**		67/77	**50.270**	**81.411**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	**(+)/(-)**		9904	**86.348**	**171.922**
Prélèvements sur les réserves immunisées			789	**2.134**	**2.134**
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	**(+)/(-)**		9905	**88.482**	**174.056**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	**(+)/(-)**	9906	**91.934**	**177.452**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	88.482	174.056
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	3.452	3.396
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2	**85.000**	**174.000**
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	85.000	174.000
Bénéfice (Perte) à reporter	**(+)/(-)**	14	**6.934**	**3.452**
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059P	**XXXXXXXXXX**	**18.300**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8029	2.302	
Cessions et désaffectations		8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059	**20.602**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129P	**XXXXXXXXXX**	**17.496**
Mutations de l'exercice				
Actés		8079	1.571	
Repris		8089		
Acquis de tiers		8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129	**19.067**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		21	**1.535**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**2.634.443**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	337.124	
Cessions et désaffectations		8179	109.283	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**2.862.284**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**1.940.572**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	288.546	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309	109.283	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**2.119.835**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		22/27	**742.449**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXXX**	**45.979**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**45.979**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	**(+)/(-)**	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		28	**45.979**	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	**80.097**
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**190.644**
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	
DETTES GARANTIES		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	10,2	8,6
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76		
Produits d'exploitation non récurrents	76A		
Produits financiers non récurrents	76B		
Charges non récurrentes	66		**473**
Charges d'exploitation non récurrentes	66A		473
Charges financières non récurrentes	66B		
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6503		

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATIONS

1. FRAIS D'ETABLISSEMENT.

Les frais d'établissement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire à un taux qui ne pourra être inférieur à 20% annuellement.

2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les acquisitions et apports d'immobilisations incorporelles sont portés à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements calculés selon la durée réelle de l'immobilisation.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réduction de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires, ou à leur prix de revient non compris les frais indirects lorsqu'il s'agit de travaux faits par la société pour elle-même ou à leur valeur d'apport. Les amortissements sont pratiqués sur la base des taux fiscalement admis, tenant compte de la durée de vie probable. Cependant, afin d'exprimer une valeur vénale pure, les frais accessoires peuvent être amortis et pris en charges l'année d'acquisition.

4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations, actions et parts sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus et compte tenu du montant restant éventuellement à libérer.

A la fin de l'exercice, une évaluation individuelle de chaque poste est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société concernée. Cette évaluation tient compte de la nature et des caractéristiques du titre. Elle peut être basée sur l'un ou l'autre des critères traditionnellement utilisés pour de telles appréciations ou bien sur la moyenne pondérée de manière approprié de plusieurs d'entre eux.

Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur comptable, une dépréciation durable, les titres dont l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée. Une reprise de réduction est effectuée lorsqu'une plus value durable est observées sur les titres qui auraient fait l'objet d'une réduction de valeur antérieure. Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

5. LES STOCKS

a) les approvisionnements, les marchandises, les produits finis sont évalués à leur valeur d'acquisition ou au prix du marché à la clôture de l'exercice, lorsque ce dernier lui est inférieur.

b) Les matières premières, matières consommables et fournitures sont portés à l'inventaire à leur dernier prix d'entrée ou au prix du marché à la date de clôture de l'exercice lorsque le prix est inférieur.

c) Les encours de fabrication sont évalués à leur coût de revient. Ils font l'objet de réduction de valeur si ce coût majoré estimé des coûts qui doivent encore être exposés dépasse leur prix de vente net à la date de clôture ou le prix prévu au contrat.

d) Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur prix de revient majoré éventuellement, compte tenu du degré d'avancement des travaux, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au prix de revient lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain.

e) Le petit outillage, les matières premières, les matières consommables et les fournitures qui sont constamment renouvelés et dont la valeur d'acquisition est négligeable par rapport à l'ensemble du bilan peuvent éventuellement être portés à l'actif pour une valeur fixe si leur quantité, leur valeur et leur composition ne varient pas sensiblement d'un exercice à l'autre.

f) Les frais généraux courants sont considérés comme consommés durant l'exercice comptable et ne sont donc pas valorisés à l'issue de ce dernier dans l'inventaire.

6. CREANCES A PLUS D'UN AN ET CREANCES A UN AN AU PLUS

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Une réduction de valeur est opérée lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieur à la valeur comptable à condition que la dépréciation soit durable dans le cas des créances à plus d'un an.

7. PLACEMENTS DE TRESORERIE

Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur, si la valeur estimée est inférieur à la valeur comptable. Les autres placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont estimés comme les créances à un an au plus.

Toutefois, les placements de trésorerie qui ne sont destinés à être réalisé qu'à moyen ou long terme ne font l'objet d'une réduction de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir tous les risques prévus ou pertes éventuelles nés au cours de l'exercice et des exercice antérieurs. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

9. DETTES A PLUS D'UN AN ET DETTES A UN AN AU PLUS

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

10. COMPTABILITE DES ACTIFS ET DES PASSIFS EN MONNAIE ETRANGERES PAR TRANSACTIONS COMMERCIALES

Les actifs et passifs en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours acheteur du marché réglementé lorsqu'il s'agit de transactions commerciales. Dans les autres cas, ils sont exprimés en euros à leur valeur d'acquisition.

*****

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
SARL AQUATEL FRANCE FR95792361438 Société privée à responsabilité limitée Hélène Boucher 144 59118 WAMBRECHIES **FRANCE**					31-12-2019	EUR	27.819	48.944
	Droits sociaux détenus directement	3.000	100					

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)		3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)	
Nombre moyen de travailleurs	100	9	2	10,2	ETP	8,6	ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	14.546	2.165	16.711	T	14.636	T
Frais de personnel	102	422.852	62.936	485.788	T	438.395	T

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	10	2	11,2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	8	2	9,2
Contrat à durée déterminée	111	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	9		9
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	4		4
de niveau supérieur non universitaire	1202	5		5
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	1	2	2,2
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	2	2,2
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	5	2	6,2
Ouvriers	132	5		5
Autres	133			

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Entrées Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	6		6
Sorties Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	3		3

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	